

**Discours de Tiffany Laitame, représentante du Maire de Rapa, Tuanainai Narii
Conférence « Our oceans », Valaparaiso, Chili, 6 octobre 2015**

Mesdames et Messieurs, Buenos días, laorana, Aronga,

Tout d'abord, je tiens à présenter mon profond respect pour tous les pays et les cultures qui sont présentes ici aujourd'hui.

Je viens de l'île de Rapa, l'une des îles les plus reculées de la planète. Elle est située en Polynésie française dans l'archipel des Australes. Il n'y a aucun aéroport à Rapa - la seule façon d'y arriver est un bateau commercial de Tahiti qui dessert l'île tous les 3 mois.

Je suis ici aujourd'hui pour représenter M. Tuanainai Narii, le maire de Rapa, qui a été invité à parler à ce panel. M. Narii aurait été ravi de pouvoir participer à cet événement important, mais il n'a pas été en mesure de quitter son île et sa population pendant une si longue période.

Je suis la nièce de M. Narii et j'ai aussi créé l'organisation environnementale principale de l'île, Raumatariki Rapa, de laquelle je suis le vice-président et dont Poe Narii, une ancienne de l'île, est la présidente.

Il y a environ 500 personnes vivant sur Rapa, la plupart d'entre eux sont des agriculteurs et des pêcheurs. En raison de l'éloignement de l'île et des influences limitées provenant de l'extérieur, les traditions polynésiennes sont encore très présentes à Rapa. Et l'une des composantes principales du patrimoine traditionnel de mon île est le "rahui".

Le rahui est un concept polynésien pour gérer durablement les ressources naturelles d'une île, avec un ensemble de zones de protection et de restrictions traditionnellement imposées par les chefs, pour le bénéfice de toute la communauté. Le rahui existait dans la plupart des îles polynésiennes, mais il a disparu presque partout, probablement à cause des influences occidentales et de la perte du mode de vie traditionnel. Mais Rapa est l'une des rares îles du Pacifique qui a réussi à maintenir ou plutôt rétablir un rahui, basé sur la culture traditionnelle polynésienne.

Dans les années 80, de nouvelles techniques de pêche telles que les fusils ou les filets de pêche, de même que des congélateurs modernes, arrivaient à Rapa et les gens ont commencé à trop pêcher pour stocker. Les poissons étaient menacés et la situation ne pouvait pas durer. Donc, l'ancien maire de Rapa, Lionel Watanabe, a décidé de lancer un rahui pour la pêche pour toute l'île, comme cela se pratiquait dans les temps anciens. Au début, cela n'a pas été simple, il y avait beaucoup de plaintes et certaines personnes ne voulaient pas respecter les règles. Mais après quelques années, tout le monde a compris que le rahui fonctionnait vraiment et qu'il était important pour notre île.

Le rahui de Rapa protège la zone côtière de l'Est de l'île où la pêche au fusil est interdite. Par ailleurs, selon le rahui, la pêche de nuit, les filets de pêche et les casiers à langouste ne sont pas autorisés tout autour de l'île. En 1991, un comité de neuf membres, le Tomité rahui a été créé. Ce comité est élu tous les deux ans par toute la population et peut proposer d'étendre ou de réduire la taille de la zone de protection en fonction des ressources disponibles.

Le rahui de Rapa est une notion très sacrée, avec un lien fort avec les croyances. Quand un pêcheur ne respecte pas les règles, son moteur peut se casser ou tomber dans l'océan. Notre prêtre ouvre et ferme le rahui par une prière et nous disons tous « O oe e paruru ta matou rahui », ce qui signifie « que Dieu protège le rahui ».

La zone de rahui est ouverte à la pêche un jour une ou deux fois par an. Pendant ces jours, toute la population est impliquée. Les hommes vont pêcher dans la zone rahui tandis que les femmes font la cuisine en préparation de leur retour. Les poissons capturés au cours de ces jours sont distribués équitablement à l'ensemble de la population en fonction du nombre de membres de chaque famille. La fête du rahui est très importante pour notre communauté.

Le rahui est très efficace à Rapa parce qu'il est basé sur une gestion communautaire et parce qu'il est ancré dans les valeurs traditionnelles. Il n'y a pas de texte juridique reconnaissant le rahui à Rapa. C'est seulement une coutume traditionnelle gérée localement. Et la population de Rapa est compétente pour la maintenance et la gestion de son rahui.

A Rapa, nous avons été en mesure de protéger nos ressources côtières face à la surpêche depuis environ 30 ans, grâce à notre rahui. Mais nous nous rendons compte maintenant que nos ressources pélagiques sont en train de se réduire au large. Ce déclin est dû à la surpêche à l'échelle internationale. Nous ne sommes pas responsables de ce problème mais nous en sommes les premières victimes.

Voilà pourquoi, avec les quatre autres îles Australes, Rapa a décidé à travers une déclaration officielle de nos conseils municipaux, d'appeler à une extension de notre rahui côtier jusqu'au large. Nous proposons maintenant au gouvernement de la Polynésie française la désignation d'une grande réserve marine dans les eaux de l'archipel des Australes, qui comprendrait une zone de pêche côtière de 20 miles nautiques autour de chaque île pour nos bateaux locaux. Nous espérons que nos voix seront entendues.

Partout dans le monde, près de 90 pour cent des stocks de poissons sont épuisés ou pleinement exploités, et moins de deux pour cent des océans sont très protégés. Nos pays doivent travailler ensemble afin de maintenir nos océans sains et viables pour les générations futures. Aujourd'hui, nous partageons avec vous tous notre rahui, notre façon de gérer traditionnellement les ressources marines dans notre petite île de Rapa. Nous espérons que cet exemple pourra être une source d'inspiration pour d'autres îles ou d'autres pays, pour la gestion durable et la conservation de leurs ressources naturelles.

Merci! ¡Gracias! Ei hau!

Tiffany Laitame:

Tiffany Laitame est la vice-présidente de l'association Raumatariki Rapa. Cette association a été créée en 2011 afin de protéger les espaces naturels de l'île de Rapa aux Australes. Elle a obtenu son Master en écologie terrestre à l'université de Bordeaux 1. Elle poursuit actuellement un doctorat en écologie au sein de l'université de la Polynésie française sur la restauration de forêts naturelles polynésiennes.